



Papiers pour le pôle emploi.

Par **Nathana16380**, le 14/11/2011 à 21:34

Bonjour,

J'ai travaillé pour la municipalité de ma ville entre avril et octobre 2011, avec à chaque fois des contrats en CDD de 1 ou 2 mois (à temps plein, 35h hebdo - je faisais des remplacements).

Arrivée en fin de contrat en octobre (première semaine d'octobre), celui-ci n'a pas été renouvelé et je me suis donc retrouvée au chômage.

Pour pouvoir toucher mes indemnités chômage, Pôle Emploi me réclame les attestations de mon employeur mais celui-ci rechigne à les faire et à me les donner.

Sachant que j'ai plus reçu aucune attestation de leur part depuis juillet, il me manque donc plusieurs de ces attestations et de les attend depuis donc maintenant 4 mois.

J'ai relancé mes employeurs à plusieurs reprises. Rien à faire.

Ils disent qu'il ne peuvent pas aller plus vite et qu'ils vont s'en occuper bientôt.

J'attends toujours.

En attendant, Pôle Emploi me refusant toute aide financière sans ces précieux papiers, je suis sans ressources depuis près d'un mois.

Au secours !

Que puis-je faire ??? Y-a-t-il un recours ?????

Merci de m'aider, je ne sais plus quoi faire.

Par **mimi493**, le 14/11/2011 à 21:40

LRAR de mise en demeure à l'employeur, qu'à défaut, vous l'assignerez en justice au plus vite avec demande de provision de dommages et intérêts

Par **Nathana16380**, le **14/11/2011** à **21:46**

Et comment fait-on ça ?

Merci de la réponse en tous cas !